

Déclaration du parti UPRONA suite à la résolution du parlement européen

REPUBLIQUE DU BURUNDI

PARTI UPRONA

DECLARATION DU PARTI UPRONA RELATIVE A LA RESOLUTION 2014/2833 (RSP) SUR LE BURUNDI, EN PARTICULIER SUR LE CAS DE PIERRE CLAVER MBONIMPA, PRESIDENT DE L'APRODH



Le Parti UPRONA a pris connaissance de la Résolution 2014/2833 (RSP) du Parlement Européen en date du 18 septembre 2014, en particulier sur le cas de Pierre Claver Mbonimpa, Président de l'APRODH, et voudrait porter à la connaissance de l'opinion nationale et internationale, ce qui suit :

1. Le Parti UPRONA appelle la Justice burundaise à accélérer le procès de M. Pierre Claver Mbonimpa en tenant compte de son état de santé, tel que prévu par la Loi. Le Parti souhaite la remise en liberté de Monsieur Mbonimpa le plus rapidement possible, en recommandant à la justice de lui accorder toute diligence en toute indépendance, conformément à la Loi.

Sur cette lancée, le Parti demande également le même traitement pour les jeunes partisans du MSD détenus depuis le 8 Mars de cette année, afin d'alléger les souffrances de leurs familles.

2. Le Parti UPRONA apprécie l'intérêt porté par l'Union Européenne à notre pays et la remercie pour son indéfectible soutien; mais l'Union Européenne ne peut soutenir le Burundi à renforcer ses institutions, et dans le même temps les affaiblir en préconisant des consultations pour le retrait éventuel du pays de l'Accord de Cotonou. L'adoption de sanctions contre le Burundi, notamment le retrait de l'Accord de Cotonou, serait contre-productif et compromettrait les progrès déjà réalisés (cfr. l'article 96, point 1 litera c) de la procédure relative à ces consultations et aux mesures appropriées qui précise dans son paragraphe 2 que le choix de ces mesures doit porter, en priorité, sur les mesures qui perturbent le moins l'application de l'Accord).

3. Notre ambition est d'être un «Etat de droit», l'Union Européenne devrait oeuvrer en collaboration étroite avec les forces vives de notre nation afin de renforcer des institutions qui serviront tous les citoyens burundais sur un pied d'égalité.

Pour toutes ces raisons, le Parti UPRONA lance un appel à la communauté internationale, particulièrement à l'Union Européenne et à son Parlement saisi de la question de privilégier le dialogue avec le Burundi, conformément aux dispositions pertinentes de l'Accord de Cotonou et de poursuivre son appui très appréciable au Burundi.

Fait à Bujumbura, le 23/09/2014

Pour le Parti UPRONA

Concilie NIBIGIRA

Représentante Légale